

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, quai
St-Antoine, n° 27, et grande
rue Mercière, n° 32, au 2^e.

A PARIS, à la Librairie-Corresp. de
P. Justin, place de la Bourse,
n° 8.

LE CENSEUR.

Journal de Lyon, Politique, Industriel et Littéraire



Le Censeur donne les nouvelles 24
heures avant les journaux de Paris.

PRIX :

16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône
1 franc de plus par trimestre.

LYON, 4 novembre.

DE LA SITUATION DE LYON.

Depuis les lois d'intimidation, la presse des départements est soumise à une double épreuve : si nous essayons, à la suite des journaux de Paris, de traiter quelques questions de politique générale, d'exposer, sur la durée du système suivi par le gouvernement central, sur l'influence qui le dirige, une opinion désagréable au pouvoir, dix ou douze jours après l'article publié, nous recevons la preuve, par un mandat de comparution, que la centralisation a l'œil sur nous, que nous avons été examinés et trouvés coupables dans les bureaux de M. Thiers ; les mêmes hommes qui décident à huis-clos la mise en accusation du *Réformateur* ou du *Bon Sens*, décrètent aussi la nôtre, et le parquet n'a plus qu'à exécuter leur décision suprême.

Que si, nous retranchant dans des questions particulières à la ville et à nos compatriotes lyonnais, nous essayons d'apprécier l'état moral de la cité ; si nous voulons exposer le bien et le mal de notre situation actuelle ; quelles causes nuisent à la prospérité d'une classe de citoyens, notre tâche devient encore plus difficile et plus périlleuse ; il n'est plus besoin dans ce cas de l'œil des Parisiens pour apercevoir notre crime. Juges, gens du roi, jurés, journalistes ministériels vont nous dénoncer, nous condamner, avec la plus active émulation. Nous avons assez de confiance dans les hommes devant lesquels nous comparaissons pour délit politique, pour espérer qu'ils ne nous feraient pas couper la tête et ne nous enverraient pas à Sinnamary pour une attaque contre le roi ou le principe du gouvernement, ainsi que le demandent les lois d'intimidation. Mais si une pénalité pareille était encourue par celui qui provoque à l'association, à la révolte des ouvriers contre les maîtres, nous ne sommes pas certains que cette pénalité ne fût pas appliquée dans notre ville.

On comprend sans peine maintenant pourquoi les journaux ministériels font, sans contradiction aucune, un tableau brillant de la situation de notre ville. Ils ont d'abord un fait positif en faveur de leurs assertions : les négociants ont des commandes et les ouvriers ont du travail ; mais ce travail n'est pas plus rétribué qu'à l'ordinaire et personne ne peut assurer qu'il durera long-temps et que la mauvaise saison n'amènera pas bientôt la suspension des métiers. Ce moment funeste, nous l'espérons, est encore éloigné ; mais il n'en est pas moins inévitable, et l'ouvrier qui peut maintenant par un travail continu, de cinq heures du matin à onze heures du soir, trouver une existence assurée, à devant lui, comme à l'ordinaire, la perspective d'un jour où ses bras resteront oisifs et où la misère reviendra dans son atelier.

Il est passé en habitude, dans les salons ministériels et dans les journaux doctrinaires d'accuser à tout propos les ouvriers d'intempérance. « Pourquoi, dit-on, ne conserveraient-ils pas pour l'avenir une partie de leur gain actuel ; un ouvrier qui possède un métier d'étoffes unies peut arriver à ramasser trois francs en un jour ; qu'il n'en dépense que deux et il sera toute l'année à l'abri du besoin. »

Nous concevons ces reproches et nous serons les premiers à conseiller aux ouvriers, toutes les fois qu'elles leur sont possibles, la prudence et l'économie ; nous les engageons à profiter de la bonne saison pour supporter plus facilement la mauvaise, quoique nous sachions bien que la plupart du temps l'économie leur est impossible, et que la prudence n'est qu'une vertu inutile contre la misère inévitable.

Ces conseils de prévoyance et de prudence, si libéralement prodigués aux ouvriers, ne pourraient-ils pas être adressés ailleurs ? Aujourd'hui l'ouvrage abonde, c'est vrai ; l'ouvrier peut, sinon faire la loi au maître pour le prix, du moins choisir l'homme pour lequel il travaillera ; la concurrence lui est devenue favorable ; le négociant qui a un besoin absolu de faire exécuter ses commandes, ne peut plus être aussi dur, aussi difficile, aussi inflexible ; il doit céder quelquefois ; les rapports entre citoyens de toutes les classes sont plus faciles, et il est tout simple qu'il y ait moins de plaintes et de divisions parmi nous. Mais ce serait un état semblable que la prévoyance et l'économie bien entendues devraient entretenir.

Au lieu de prêcher aux ouvriers une demi-misère continue et universelle, soutenue à force d'épargnes et de privations, ne serait-ce pas le devoir des négociants, des chefs de l'industrie enfin de veiller eux-mêmes à l'avenir, de ménager à propos leurs ressources actuelles, de les faire durer le plus tard possible, et quand, enfin, elles seront épuisées, de prévoir alors, de juger habilement quelle sorte de fabrication peut être commencée, d'anticiper sur les ressources prochaines, de ne pas craindre de faire sortir quelques capitaux de leur caisse, de savoir risquer à propos.

Il faut des chefs à l'industrie ; les ouvriers dans leurs malheureuses tentatives d'affranchissement étaient obligés de s'en donner eux-mêmes ; mais l'homme qui veut sans contesta-

tion être reconnu chef, doit se montrer supérieur aux autres par sa prévoyance, sa modération, son courage à affronter des risques plus grands, sa puissance de moyens, son génie. Quelque révolution qui arrive, MM. Dépuilly, Seguin, le directeur de l'établissement de la Sauvagerie et d'autres que nous pourrions nommer, ne seront-ils pas reconnus toujours chefs d'industrie !

Malheureusement les hommes qui aspirent à ce titre chez nous n'ont pas tous les mêmes droits ; les qualités qui mènent le plus souvent un négociant à la fortune sont différentes ; celui-là réussira qui aura le talent utile d'apercevoir sur une pièce d'étoffe le défaut imperceptible qui lui donne le droit de faire légalement une diminution sur la façon ; qui aura le plus de fermeté à refuser toute avance ; le plus de patience à attendre pour ouvrir sa caisse qu'une commande lui soit arrivée, qui ne fera fabriquer qu'à coup sûr, sans spéculation hasardeuse, sans péril. Ni la science du commerce, ni l'étendue de vues, ni l'imagination ne lui sont nécessaires ; il n'expédie pas, ne cherche pas à trouver des débouchés ; il attend qu'on vienne le chercher.

Mais les chefs d'atelier qui, sans autres capitaux que deux ou trois métiers, veillent à l'entretien de leur famille, cherchent de l'ouvrage, ménagent leurs ressources pour employer leurs ouvriers le plus long-temps possible, ont besoin de beaucoup plus d'intelligence et de capacité ; est-il donc étonnant qu'ils aient cherché à se faire une place supérieure, et à obtenir par la force un titre que leur refuse leur manque de capitaux ?

La force est un mauvais moyen, le pire de tous, et nous ne croyons pas qu'une lutte violente change jamais l'organisation de l'industrie ; l'association pacifique était un moyen plus lent, qui peut-être eût réussi ; on l'a rendue impossible ; mais alors que les chefs de l'industrie fassent leur devoir, qu'ils aient de la prévoyance pour les ouvriers, qu'ils leur assurent du travail et l'existence, et tout le monde de les reconnaître sans peine pour dignes du rang qu'ils occupent ; qu'ils entretiennent la fabrique dans l'état de prospérité relative où nous la voyons, qu'ils conjurent à jamais ces crises funestes et qui poussent au désespoir, ils verront la tranquillité assurée mieux que par les moyens extrêmes d'une répression à coups de fusil.

V. P.

Le duc d'Orléans est arrivé à Toulon le 30 octobre ; il n'a pas traversé Marseille. Le 1^{er} novembre il a passé en revue la garde nationale et les troupes de la garnison. Après avoir successivement visité les vaisseaux le *Nestor*, le *Montebello* et le *Triton*, il est monté à bord du *Castor* ; il était cinq heures du soir. Le *Castor* est parti dans la nuit. Le *Ramier*, qui suit le prince, a mis à la voile en même temps que le *Castor*.

Nous croyons que, il y a cinq ans, le prince royal qui est fort bien au milieu du peuple français, ne se serait pas rendu de Paris à Toulon sans visiter Lyon et Marseille.

Vendredi dernier un conducteur de cabriolet de Villefranche venait d'atteler ses chevaux et de tout disposer pour le départ ; l'heure était sonnée, il ne paraissait pas ; les voyageurs attendaient depuis long-temps et s'impatientaient ; la femme du conducteur étant allée le chercher a trouvé ce malheureux pendu dans l'écurie. On ne sait ce qui a pu le pousser à cet acte de désespoir : on a trouvé dans ses boîtes une somme de 600 fr. (Réparateur.)

Beaune, 28 octobre. — L'inauguration du chemin de fer d'Epinaac à Bligny-sur-Ouche a failli être signalée par un funeste événement. Le préfet de la Côte-d'Or, M. Chapper, en tournée pour la révision, était monté dans un wagon avec tous les membres du conseil. La première course fut très-heureuse, mais au retour, le wagon emporté avec une grande rapidité par l'inclinaison du plan du chemin en rencontra un autre qui montait dans la même voie. Le conducteur, ayant vainement tenté de ralentir la marche, avertit les voyageurs de l'imminence du danger. Ceux-ci s'élançèrent aussitôt hors du wagon et assez à temps pour n'être pas brisés avec les machines qui s'entrechoquant volèrent en éclats. Les voyageurs en ont été quittes pour quelques foulures et contusions sans parler de la peur. M. Pautet, sous-préfet de Beaune, a été le plus maltraité. (Patriote de Saône-et-Loire.)

Une circonstance remarquable, qui semble prouver que le crime de Ste-Marie n'est point l'œuvre d'un seul, aura certainement été saisie par l'autorité judiciaire. Un chirurgien, assure-t-on, s'est noyé volontairement dans les environs de Beaune ; sa mort offre une singulière coïncidence avec l'assassinat qui a été commis. Ajoutez à cette circonstance qu'il est presque reconnu que le corps a été découpé par un homme versé dans l'anatomie. (Idem.)

Les journaux de Paris ne sont pas d'accord sur les intentions du ministère vis-à-vis des chambres, qui seront conquises pour la fin de décembre. Les uns prétendent qu'on ne demandera aucune loi particulière parce que l'on craint de fatiguer les députés et aussi d'effrayer la masse de la nation en dévoilant toute l'ardente rétrograde des gouvernements ; on se contenterait de faire voter le budget et quelques lois administratives, puis on se hâterait de clore la session. D'autres, et nous croyons que ce sont les mieux instruits, assurent, au contraire, que le cabinet doctrinaire est décidé à demander les lois nécessaires pour compléter le système d'intimidation. Tout le monde a pu voir, d'ailleurs, que les ministres qui se posaient comme martyrs volontaires lors de la présentation des lois nouvelles, disant qu'ils consentaient à recevoir tous les coups de la presse pourvu que la personne du roi fût respectée, commencent à se fatiguer du rôle qu'ils avaient accepté avec une générosité feinte ; il est donc probable qu'ils se feront voter par les centriers une loi qui les mette en demeure d'opposer des mesures répressives aux attaques de la presse quotidienne.

Il est question d'une loi destinée à murer la vie privée : Grandvaux n'est pas oublié.

Le *Journal des Débats* s'est vivement opposé à la réduction de la rente ; il paraît pourtant qu'il a été pris à cet égard des engagements irrévocables, mais le ministère, craignant l'impopularité de cette mesure auprès de la garde nationale de Paris, a l'intention de la faire demander par le commissaire du budget. Le ministère mettrait ainsi sa popularité à couvert.

NECROLOGIE.

Les funérailles de M. Jovin Bouchard dont nous avons annoncé la mort, il y a quelques jours, ont été célébrées vendredi dernier à St-Etienne où, d'après ses dernières volontés, son cercueil avait été transporté. Une foule immense assistait au convoi de cet homme de bien, dont la vie ne fut qu'une longue suite d'actes de bienfaisance et de vertu, et dont la perte a plongé dans le deuil une cité tout entière. M. Escoffier, médecin à St-Etienne, s'est rendu l'interprète de la douleur de ses concitoyens, en prononçant sur la tombe de son ami le discours suivant :

« Toute une cité en deuil se presse autour de la tombe d'un généreux citoyen ; qu'au nom de tous, ma faible voix lui dise un dernier adieu.

« Pendant sa vie, M. Jovin Bouchard fut le père des malheureux ; aucune peine, aucun sacrifice ne lui coûtait quand il fallait les secourir. A la distribution de ses bienfaits il mettait cette délicatesse, cette abnégation de lui-même qui en rehaussent le prix, et plusieurs familles qu'il arracha au malheur ignorent encore la main qui les sauva.

« Que de traits honorables je pourrais dévoiler, si je ne craignais d'offenser sa mémoire en révélant des actes qu'il a voulu cacher. Cependant il en est un qui peint trop la bonté de son âme, qui justifie trop bien la confiance qu'avaient en lui les malheureux, pour que je ne cède pas au besoin de le citer.

« En 1821, un inconnu se présente à lui, porteur d'un jeune enfant... — Je pars pour l'Amérique, lui dit-il, peut-être reviendrai-je bientôt... peut-être ne reviendrai-je jamais !... à mon enfant servez de père.

« Pour toute réponse, Bouchard pressa la main du proscrit qui put mourir en paix sur une rive étrangère ; car le bienfaiteur a fidèlement rempli le pieux devoir qu'il s'était imposé et n'a point oublié son enfant d'adoption à ses derniers instants.

« A St-Etienne, M. Bouchard-Jovin eut l'honneur d'être à la tête de cette opposition qui, pied à pied, a défendu les libertés publiques ; il eut le premier à s'imposer des peines d'esprit, des fatigues de corps, de grands sacrifices dans cette lutte dont nous n'aurons plus, sans doute, qu'à recueillir les fruits.

« Il possédait à un degré éminent la droiture du cœur et le sentiment du bien public ; mais c'est surtout à l'égard de sa ville natale, que ses généreuses pensées se développaient : il la désirait grande par son industrie, belle par ses monuments et surtout libre du bien-être et des progrès de son intéressante population.

« Que de fois je l'ai vu déplorer le mal ; faire des projets pour le bien !... Son bonheur eût été de les réaliser... Pendant sa vie c'était son plus constant désir ; sur son lit de douleur ce fut sa dernière pensée !...

« Le monument élevé à sa mémoire, en conservant le souvenir d'un grand bienfait, servira d'encouragement et d'exemple ; il sera vénéré par les générations futures ; elles aimeront à honorer les cendres et à consacrer le nom d'un des principaux bienfaiteurs de notre cité.

« Mon ami, tu emportes de vifs regrets, mais à côté de ces honneurs publics, tu recevras long-temps des hommages plus modestes, plus en rapport avec la simplicité et la bonté de ton âme.

« Tes proches pleureront le bon parent et le bon fils ; tes amis intimes l'homme dévoué... ; souvent plus d'un proscrit auquel tu rendis moins amers les regrets de la patrie ; plus d'un vieillard dont tu prolongeas l'existence ; plus d'une mère de famille qui te dut son bonheur ; plus d'un orphelin que tu sauvas, viendront répandre sur ta tombe de saintes et douces larmes, et diront, pénétrés de regrets, comme aujourd'hui : « Repose en paix, homme généreux : que la terre te soit légère ! »

MASCARA.

On sait que l'ancienne régence d'Alger était divisée en six provinces, dont quatre portaient les noms de leur ville principale, savoir : Alger, Constantine, Mascara, Titeri ; on désignait les deux

autres provinces sous les noms de pays de Zab et de pays des Berberes.

La province de Mascara occupe la partie occidentale de l'ancienne régence. Elle est bornée au nord par la Méditerranée, à l'est par la province de Titeri, au sud par une branche du petit Atlas, qui la sépare du Bélâd-El-Djeryd ou pays des Dattes; à l'ouest elle confine à l'empire de Maroc.

La province de Mascara compte à peu près 80 lieues, de l'est à l'ouest, sur 40 lieues du Nord au Sud. Si côte sur la Méditerranée présente, de l'est à l'ouest, les caps Tennis, Ivi, Ferrat, Fégalo et Hone, les deux derniers formant les deux extrémités du golfe de Tremecen.

Le seul cours d'eau de quelque importance dans cette province est le chélif, qui prend sa source au pied de l'Atlas, au fond de la vallée nommée des Soixante-dix-Fontaines. Le Chélif coule d'abord de l'ouest à l'est, jusqu'à la limite de la province de Titeri; il traverse le lac de ce nom, marque pendant environ dix lieues la séparation entre les provinces de Titeri et de Mascara; il se replie sur lui-même au lieu appelé Amourah, en reprenant la direction de l'est à l'ouest, traverse dans sa plus grande largeur la province de Mascara, et va se jeter dans la mer, entre Mostagan et le cap Ivi.

La ville de Mascara est située à environ douze lieues de la mer, sur une chaîne de collines qui se rattache à la branche principale du petit Atlas, et qui sépare le petit bassin, arrosé par le Chélif, d'une autre vallée dans laquelle coulent plusieurs petites rivières privées d'eau pendant une moitié de l'année.

Les lits desséchés de ces petites rivières, qui sont au nombre de trois, forment entre Mascara et Oran une suite d'accidents de terrain et d'obstacles naturels qui ont protégé pendant long-temps la petite ville de Mascara contre les attaques des Espagnols lorsque ceux-ci étaient maîtres d'Oran. Ces mêmes accidents de terrain paraissent destinés à servir de théâtre aux grands efforts de l'expédition dirigée contre Abd-el-Kader.

Mascara n'est point la ville la plus considérable de la province, mais sa position centrale et difficilement accessible en a fait dans tous les temps le refuge de la population arabe contre les attaques des Européens. Elle était la résidence du bey, gouverneur de la province, et c'est à cette circonstance qu'elle doit les murailles qui l'entourent, ainsi qu'un fort, des batteries et un fossé qui la protègent.

Les autres villes importantes de la province de Mascara sont Oran, Trémecen, Mostagan. On compte d'Oran à Oran soixante-dix lieues; d'Oran à Trémecen, trente fortes lieues par des chemins qui sont praticables aux voitures; d'Oran à Mascara, il y a dix-huit lieues, mais point de routes directes; d'Oran, on gagne par un chemin facile Arzeou, petit port situé non loin du lieu où les trois petites rivières ou ravins qui séparent Mascara d'Oran aboutissent à la mer. D'Arzeou à Mascara, en remontant la rive droite du ravin principal appelé rivière d'Hammou, la distance n'est que d'environ douze lieues.

Un journal du matin donne à Mascara 15,000 âmes de population, ce qui paraît fort exagéré. Un mémoire publié en 1808 par le capitaine Boutin, qui avait fait dans cette partie de l'Afrique un voyage par ordre du gouvernement impérial, évaluait la population d'Oran à 10,000 âmes, celle de Mostagan à 4,000, et il n'en donne que 2,000 à la ville de Mascara. Le *Dictionnaire universel classique de Géographie moderne* porte la population de Mascara à 24,000 âmes.

Ces diverses évaluations sont toutes nécessairement fort hasardeuses. « Nous sommes encore », dit M. Genty de Bussy, dans un écrit très récemment publié sur la régence d'Alger, sans données exactes sur la population comme sur l'importance commerciale de Mascara. Plusieurs officiers de l'état-major du général Desmichels y ont séjourné, mais le pouvoir ombrageux d'Abd-el-Kader empêché de réunir des documents. On a pu se procurer seulement un plan de la ville qui paraît dans une situation riante et qui compte un nombre de maisons considérable.

Les militaires qui ont fait l'expédition d'Alger, et avec lesquels nous avons pu conférer nous-mêmes, n'affirment rien de plus sur la population de Mascara: le nombre des habitations les a seulement frappés, mais ce nombre semble appartenir à une importance plus ancienne et dont la ville de Mascara serait aujourd'hui déchu.

Il n'est pas indifférent de savoir que cette partie du territoire africain dans laquelle nous avons à peine pénétré, et qui va être le théâtre d'une expédition importante, est douée d'une grande fertilité naturelle.

Les anciennes notices géographiques que nous avons sous les yeux représentent Mascara comme située dans une très belle plaine formant le plateau de la petite chaîne de collines dont nous avons déjà parlé. Les environs sont rians, fertiles, bien arrosés, couverts d'un grand nombre de troupeaux. Il existe dans la ville de vastes magasins, d'après lesquels on suppose qu'elle a été ou qu'elle est encore le centre d'un assez grand commerce. Le naturaliste Desfontaines dit avoir vu, dans la province de Mascara, près de cette ville, les mines de plomb les plus riches entièrement délaissées, par suite de l'ignorance et de l'insouciance des Maures.

Il donne comme certaine l'existence de mine de cuivre et de plusieurs autres métaux dans cette même contrée. Suivant ce voyageur, il faut noter encore les magnifiques chèvres à glands doux qui croissent dans les montagnes du petit Atlas voisines de Mascara. Les auteurs du dictionnaire universel de Géographie font aussi mention des mines de cuivre et de plomb du canton de Mascara; on apprend par ces derniers que la montagne entre Mascara et Trémecen roule dans ses torrens des pyrites dont on peut retirer le fer.

Nous réunissons ces détails sans vouloir en tirer la conséquence qu'il y ait avantage pour l'armée colonisatrice à occuper définitivement Mascara. Il est certain que l'espace entre le plateau sur lequel est située cette ville et la branche du petit Atlas qui forme de ce côté la frontière septentrionale de l'état d'Alger, est très peu considérable, et que l'on ne voit pas où se réfugierait les Arabes d'Abd-el-Kader après avoir perdu l'avantageuse et riche position de Mascara. Il serait peu digne d'un gouvernement puissant tel que la France de ne s'engager dans les dépenses et les pertes d'une telle expédition que par le vain orgueil de venger une défaite partielle trop bien expliquée par la faiblesse des moyens qui avaient été mis à la disposition du général Trézé. Le succès de la nouvelle expédition est hors de doute par la grandeur des forces qui vont être déployées.

Aussi, espérons-nous qu'il s'agit ici de quelque chose de plus que d'une vengeance. Les morts sont morts, mais l'honneur des armes n'a pas été compromis. Si la situation et l'importance de Mascara, la richesse et la fertilité de ses environs appellent la colonisation française à pousser jusque là l'une de ses stations les plus avancées vers l'Afrique intérieure, la France n'aura pas à regretter, nous le pensons, les fatigues de ses soldats: le territoire de Mascara peut payer les frais d'une belle expédition. (National.)

(Correspondance particulière du CENSEUR.)

PARIS, 2 novembre.

— Le *Courier*, journal ministériel anglais, se félicite, dans son numéro d'avant-hier, de l'acquiescement de la *Quotidienne* et du *Bon Sens*, et considère les poursuites intentées aux journaux de Paris, pour traduction d'articles des feuilles de Londres, comme incompatibles avec une alliance franche et complète entre l'Angleterre et la France.

— Nous pouvons donner une grande nouvelle au pays. MM. Thiers et Guizot sont réconciliés pour la vingtième fois peut-être. Il y a entre eux nouveau bail de bonne intelligence pour trois, six ou neuf semaines. C'est M. de Talleyrand qui a mené à fin cette grande négociation, en même temps qu'il nous réconciliait avec le ministère wigh; deux grands événements conduits en même temps, ou pour parler au sérieux, la petite pièce jouée avec la grande.

Au surplus, le replâtrage diplomatique opéré entre Londres et Paris n'est pas jugé par les hommes d'état une affaire plus concluante que le baiser Lamourette donné par M. Guizot à M. Thiers. Un homme qui a des prétentions à connaître les affaires de l'Europe, caractérisait le premier de ces rapprochements par ces mots, c'est-à-dire qu'à présent l'Angleterre et la Russie nous estiment au même degré.

— Les réceptions des Tuileries vont commencer après-demain. On veut que la reine et le roi des Belges y prennent part avant de retourner dans leurs états.

— Il y a encore peu de soirées particulières, mais on fait de très grands préparatifs dans le faubourg Saint-Germain aussi bien que dans la Chaussée-d'Antin. Le faubourg Saint-Germain tient d'ailleurs en ce moment une ligne de démarcation profonde entre ce qu'il appelle les boudeurs opiniâtres et les réconciliés. Chacune des deux lignes donnera ses fêtes, et l'an dernier les boudeurs évitaient avec soin même de se trouver à Paris dans la saison des bals. Cette année ils danseront, mais entre eux, et avec le projet d'éclipser tout le luxe que les autres se disposent à déployer.

— On a dit en bourse que le chargé d'affaires des Etats-Unis avait demandé ses passeports. Nous avons de bonnes raisons pour ne pas ajouter foi à cette nouvelle.

— Cette fois-ci, c'est M. Thiers, assure-t-on, qui a joué le plus gros jeu. Contrairement aux incidents des premières scissions, c'est M. Thiers qui était sacrifié à M. Guizot. Il a fallu que sa *grâce*, c'est le mot, fut demandée par les doctrinaires eux-mêmes, et elle l'a été à la suite d'un dîner offert par M. de Talleyrand aux membres dissidents et aux ambassadeurs de France et de Russie, dîner qui a eu même temps, comme je vous l'ai dit, réconcilié la France et l'Angleterre.

CHRONIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

La cour des pairs se réunira, le lundi 16 novembre présent mois, au palais du Luxembourg, à onze heures précises du matin, pour entendre le rapport de l'instruction ordonnée par l'arrêt de la cour, du 29 juillet dernier.

L'appel nominal se fera à 11 heures 1/2 précises.

Immédiatement après l'arrêt d'accusation, la cour sera appelée à statuer sur tout ou partie des accusés d'avril, qui restent à juger.

— Les prévenus d'avril sont toujours soumis au régime le plus rigoureux et tel qu'on peut à peine le concevoir. Leurs parents ne peuvent pas même obtenir d'arriver jusqu'à eux; c'est une inquisition qui n'a pas d'exemple et que rien ne peut justifier.

— Le vieux pont de Melun s'est écroulé dans la journée de vendredi dernier, et ses débris ayant encombré l'arche marinière, la navigation est interrompue depuis lors, si ce n'est pour les embarcations légères, qui passent sous une arche latérale.

M. Eustache, ingénieur des ponts et chaussées, envoyé sur les lieux par le directeur-général, a ordonné quelques mesures préparatoires pour faciliter le passage sous cette arche des bateaux d'un plus fort tonnage, si nécessaire pour l'approvisionnement de Paris.

On passe pour le moment la rivière dans un bac; on parle d'établir un pont de bateaux ou un pont volant.

Le hasard a fait que le Luxor s'est trouvé en amont du pont au moment où il s'est écroulé; il s'est entendu avec le Parisien pour lui reverser ses voyageurs, et réciproquement; de sorte que le service des bateaux à vapeur de Paris à Montreuil ne sera pas interrompu.

— Voici quelques passages de l'adresse de M. de Bryas aux électeurs de Bazas, qui viennent de le renvoyer à la chambre :

« Je m'efforce de justifier votre choix, en ne m'écartant jamais de la ligne politique qui a établi entre nous une entière sympathie, en m'associant de nouveau aux députés restés fidèles au principe de la souveraineté nationale, et en m'unissant à eux pour obtenir que les lois qui ont faussé la charte soient rapportées.

« Je continuerai à demander une meilleure répartition des charges publiques, l'abolition, au moins graduelle, des impôts indirects, et la liberté commerciale si nécessaire au développement de l'agriculture et de l'industrie.

« En acceptant votre mandat, je contracte l'engagement de me consacrer à la défense des intérêts de votre arrondissement; mais permettez-moi de ne le considérer que comme un dépôt jusqu'au jour où nos efforts réunis pourront le rendre à notre honorable ami Nicod, vrai modèle de patriotisme et de loyauté. »

— On assure dans ce qu'on appelle les hautes régions du monde politique, que le but direct du voyage du duc d'Orléans dans la Méditerranée, n'est pas autant de visiter la Corse et de prendre part à la campagne d'Alger, que de faire, in-cognito et comme par cas fortuit, une visite à ses confrères de Naples, dans l'éventualité d'une alliance dont le projet n'est pas tout-à-fait abandonné, malgré les maladresses de M. de Rigny, chargé des dernières négociations.

— Depuis le congrès de Toplitz, le roi de Hollande paraît plus désireux de terminer ses démêlés avec la Belgique, et

la cause de don Carlos est définitivement abandonnée par le puissances du Nord. Ce dernier fait explique, en partie pourquoi les doctrinaires ont un retour de tendresse pour Marie-Christine.

— M. Volny avait demandé pour continuer ses débuts aux Français le *Mariage de Figaro*. Le ministère n'a pas voulu le permettre à cause du monologue. « L'affaire de la censure rétablie est encore trop récente, aurait dit M. Thiers; attendez que nous ayons occupé le public d'autre chose. »

On assure que M. Jouslin de Lasalle, en se retirant, murmurait cette phrase de Beaumarchais: il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

— Le *Journal des Débats* dit ce matin que le général Alard se montre très peu alarmé de l'échec que les journaux anglais disent avoir été éprouvé par les troupes de Rujcet-Singh; il ne croit pas à la possibilité du passage de l'Indus par les Afghans, et de l'Indus à Lahore, il y aurait encore 150 lieues de pays bien défendues.

Nous pouvons ajouter que les nouvelles données par les journaux anglais sont tellement arriérées que le général Alard les connaissait avant son départ de Calcutta.

ALGER.

(Extrait du *Moniteur Algérien* du 15 octobre.)

Ce journal rapporte de nouveau détails sur l'affaire où le fils du général Bro a été blessé, puis il donne le récit suivant de deux expéditions qui font, dit-il, le plus grand honneur à ceux qui y ont pris part :

« Après avoir ramené à Bouffarick la colonne qui venait de faire la reconnaissance sur la ferme de Mouzia, le lieutenant-général baron Rapatel donna ordre à M. le lieutenant-colonel Marey de rester au camp avec les spahis réguliers et auxiliaires, le bataillon de zouaves de M. le commandant de Lamoricière, deux pièces d'artillerie de montagne et une section d'ambulance, pour partir dans la nuit du 8 au 9, et se porter rapidement sur les fermes des brigands qui avaient tout récemment spolié des gens de Beni-Moussa, et enlevé les femmes, les enfants et des bestiaux d'un brigadier de nos spahis auxiliaires.

« Les instructions de M. le lieutenant-général portant de surprendre l'ennemi, de ramener prisonniers les femmes et les enfants, et d'enlever le plus de bestiaux possible, ont été exécutées par M. le lieutenant-colonel Marey et les troupes sous ses ordres, avec autant de célérité que de vigueur. Partie le 9 à deux heures après minuit, la petite colonne était avant cinq heures sur le terrain ennemi.

« Le colonel Marey l'assa, vis-à-vis le Haouch-Ben-Sala, cent Zouaves et cinquante cavaliers commandés par M. le capitaine Cuny, avec ordre d'attaquer quand il entendrait tirer, et marcha avec le reste de la troupe sur la ferme de Ben-Bornou, qui est à une lieue de la première et à plus de quatre lieues de Bouffarick. Il faisait encore un peu obscur quand M. Marey lança les spahis auxiliaires, commandés par le capitaine Gistu, sur cette ferme. En un instant, et après une vive fusillade, les boeufs, les moutons, les chevaux furent emmenés par eux. D'autres Haouchs et habitations hadjoutes furent successivement attaqués; dans l'une d'elles se trouvait le fameux chef de brigands Bachir, avec les femmes, enfants et bestiaux enlevés au brigadier de nos spahis auxiliaires; mais il eut le temps de s'échapper avec tout son butin. Après deux heures d'opération, la colonne du lieutenant-colonel Marey se retira, mollement suivie par les Hadjoutes, qui eurent en tout quinze hommes de tués.

« Nos troupes ont ramené un homme, huit femmes, une jeune fille, dix enfants, en tout vingt personnes, au moyen desquelles nous obtiendrons qu'on rende les femmes et enfants de notre brigadier de spahis; elles ont fait de plus une prise de près de 400 bestiaux, de fusils, habillements, etc., etc. Nous n'avons eu qu'un spahi de blessé. A midi la colonne était rentrée au camp de Bouffarick avec tout son butin.

« La manière heureuse et forte dont le châiment a frappé ces brigands fait honneur à M. le lieutenant-colonel Marey, aux troupes qui étaient sous ses ordres, et produira un effet salutaire sur les Hadjoutes qui depuis quelque temps avaient recommencé leurs déprédations et lâchement assassiné notre caïd de Beni-Moussa et un Français dont ils envoyèrent la tête en triomphe à Méliana.

« La nuit suivante (du 9 au 10), MM. le lieutenant-colonel Marey et le commandant de Lamoricière avec les spahis, les zouaves et de l'artillerie, ont exécuté la deuxième opération ordonnée par M. le lieutenant-général baron Rapatel sur sidi Ben-Habchi qui est le foyer des intrigues qui se font pour le bey de Méliana. Ce marabout turbulent demeure dans une localité fort difficile, et l'on ne peut parvenir chez lui qu'à travers des sentiers environnés de haies et en suivant les contours d'un ravin très accidenté.

« Prévoyant de la résistance le colonel Marey partit de Bouffarick à deux heures après minuit, et arriva à cinq heures au pied du ravin, où il laissa son artillerie, la cavalerie (moins 50 hommes), 100 zouaves et l'ambulance. Les autres 400 zouaves et 50 spahis, sous les ordres du commandant Lamoricière, montèrent au village du marabout dont les spahis cernèrent rapidement la maison. Les zouaves y entrèrent et s'emparèrent du marabout, de ses femmes, de ses papiers et de ses effets. Il y eut quelques coups de fusil échangés dès le principe; ce fut surtout au retour que les montagnards vinrent de différents côtés au secours de leur marabout, en criant de combattre pour la gloire d'Allah. Ils suivirent nos troupes jusqu'à la fin des broussailles. Nous avons eu un zouave tué et trois blessés. En même temps que ceci se passait près du village, 50 spahis étaient envoyés pour s'emparer des bestiaux du marabout dans une ferme à quatre lieues de Bouffarick. Les autres troupes allèrent à leur rencontre, et l'on ramena un troupeau considérable de 854 têtes de bétail et 11 chevaux. Le succès de ce brillant coup de main est d'autant plus important qu'une des femmes du marabout est la sœur du bey de Méliana.

— Nous lisons dans une *lettre d'Alger*, en date du 24 octobre :

Je vous ai, je crois, conté que le grand omnibus de Douera avait été attaqué par un parti d'Hadjoutes; les femmes qui y étaient en majorité étaient dans une position fort critique, quand un convoi de prolonges, escorté d'une compagnie de Zouaves, est arrivé, et les Arabes s'enfuirent en laissant deux des leurs abattus par le feu des Zouaves.

A la suite de cette escarmouche, on avait parlé de forts rassemblements d'Arabes du côté de la Chiffa; comme toujours Abd-el-Kader ou ses lieutenants devaient diriger les attaques; quoiqu'il en soit, le maréchal est parti le 17 octobre pour les camps de Douera et de Bouffarick avec un détachement de garde nationale à cheval pour escorte, et il s'est mis en campagne avec 6,000 hommes et une forte artillerie.

Pendant quelques jours nous avons été sans nouvelles; mais le maréchal revient ce soir (23 octobre). Il a laissé revenir à Alg-

deux gardes nationaux de son escorte, mais on les a priés de ne pas prévenir les rapports officiels; aussi ne parlent-ils pas. Voici le résultat de l'expédition en gros :

200 prisonniers, grand nombre d'ennemis tués, des chevaux pris, un camp tout entier enlevé à l'ennemi, etc., le tout accompagné d'épisodes fort intéressants où la bravoure française montre qu'elle ne dégénère pas, et que je me dispenserai de raconter jusqu'à plus ample information.

M. le sous-lieutenant Pro va mieux, et il ne regrette qu'une chose, c'est de ne pouvoir pas prendre immédiatement part à l'expédition qui va commencer.

— Le choléra est à Bone.

— Une lettre d'Afrique parle d'une expédition partie de Bone contre une tribu distante de 12 lieues de la côte, et qui a été infructueuse; les guides de l'armée sont soupçonnés d'avoir eu des intelligences avec l'ennemi.

— Une lettre d'Oran, en date du 29 octobre, contient les nouvelles suivantes :

Abd-el-Kader et ses nombreux émissaires sont en mouvement sur tous les points de la province; l'émir paraît concentrer ses forces du côté de Mascara; il a défendu sous peine de mort aux Arabes de la montagne de venir à nos marchés, en sorte que les vivres frais sont très rares et d'une cherté extrême; les œufs nous viennent d'Espagne, et coûtent jusqu'à 2 f. la douzaine.

Le 6, M. le général d'Arlandes, à la tête des troupes de la garnison, infanterie, cavalerie, et 4 pièces de montagne, s'est dirigé vers Oletta, où ces troupes ont rejoint les Turcs et les Arabes de Bey-Ibrahim, notre allié; ainsi protégés par nos soldats, ces indigènes se sont portés aux silos des Garabats qui nous sont hostiles, et leur ont enlevé tout le blé et l'orge qu'ils y ont trouvés; comme ils allaient se retirer, les Garabats se sont présentés, et un combat acharné s'est aussitôt engagé. Mais l'artillerie a été au secours d'Ibrahim, et 8 ou 9 coups de canon ont suffi pour mettre l'ennemi en fuite. Il a laissé plusieurs morts et quelques blessés sur le champ de bataille.

Le soir la cavalerie était en ville; l'infanterie et le général sont rentrés le 7, après avoir passé la nuit au Figuier.

Il est arrivé de Port-Vendres une demi-batterie d'artillerie de 104 chevaux. Nous espérons que le reste des troupes de l'expédition ne se fera pas long-temps attendre.

Les corvettes de charge le *Finistère* et la *Caravane* sont arrivées venant de Toulon. Ces bâtiments ont apporté du matériel d'artillerie et une grande quantité de munitions de guerre.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — La correspondance navarraise de l'*Indicateur de Bordeaux*, du 28 octobre, contient le détail suivant des forces constitutionnelles dans les provinces basques, montant à un total de 72,600 hommes :

Général Cordova : Infanterie, 13,000 hommes; cavalerie et artillerie, 2,000, en tout,	15,000 h.
Espartaco : Légion anglaise, commandée par le général Evans, composée de cavalerie, infanterie et artillerie,	9,000
Colonne de Jauregui, composée des bataillons d'Afrique, Saint-Ferdinand, nationaux de Saint-Sébastien et Chapelgorris,	3,000
Gurcia : Sa colonne de toutes armes,	3,000
Armée de réserve de toutes armes,	8,000
Légion d'Alger,	3,000
Volontaires français dans les cinq villes (Haut-Aragon),	1,000
Armée portugaise de toutes armes,	7,300
Renforts envoyés de Madrid,	3,700
Idem d'Estramadure,	5,000
Idem d'Aragon et autres provinces,	4,000
	61,000 h.

61,000 hommes, sans compter les garnisons dont voici le détail :

Pampelune, 2,000 hommes; Saint-Sébastien, 800 h.; Bilbao, 2,500 h.; Vittoria, 2,000 h.; Logrono, 1,000 h.; Puenta-la-Reyna, 1,500 h.; Guetaria, 400 h.; Lequeitio, 400 h.; Puente de Irun et autres, 1,000 h.; en tout, 11,600 hommes, qui, joints aux 61,000 hommes de l'armée active, forment un total de 72,600 hommes.

— On lit dans le journal ministériel du soir :

Une dépêche télégraphique de Bayonne, en date du 28 octobre, annonce que, d'après les bulletins carlistes, Vittoria assiégée depuis le 19, était vigoureusement attaquée le 22.

Des renseignements plus certains annoncent que leur artillerie n'est venue qu'à Mondragon, et est rentrée, le 20, à Onate, où don Carlos a dû se retirer à l'arrivée de Cordova à Miranda.

La discorde règne toujours auprès du prétendant, qui a disgracié le général Eguia. On dit que ce général lui a adressé une représentation énergique.

BIBLIOGRAPHIE LYONNAISE.

Les grands Cordeliers de Lyon ou l'Eglise de Saint-Bonaventure, depuis leur fondation jusqu'à nos jours, par l'abbé L. A. Pavy (1).

Ce volume est plein de faits se rattachant par un lien étroit à l'histoire de Lyon, les uns inconnus jusqu'ici et arrachés par une main laborieuse à la poussière et à l'oubli; les autres dont la mémoire de nos pères ou nos propres souvenirs peuvent être appelés à vérifier l'exactitude, car il en est qui nous eurent pour témoins. — L'idée de prendre à parti pour ainsi dire un vieux monument, de l'interroger, de le considérer sous chacune de ses faces, de recueillir tous les échos historiques, toutes les lignes architecturales, tous les reflets de peinture qu'il a pu conserver, cette idée est belle, utile, et devrait être méditée par ceux que leur position met à portée d'en entreprendre l'exécution. De ce travail individuel appliqué à plusieurs de ces témoins vivants du passé, pourrait naître une œuvre synthétique qui nous offrirait le tableau complet et vrai dans toutes ses parties de la physionomie morale, politique, littéraire et artistique d'une cité aux diverses époques de son histoire.

M. Pavy a fait avec bonheur pour l'église de Saint-Bonaventure ce que nous voudrions voir essayer sur les principaux édifices publics, leur destination fût-elle civile ou religieuse. — Aucun détail

(1) 1835. — Un volume in-8°. — Lyon, librairie de Sauvignat et Co, grande rue Mercière, n. 55. — Imprimé par Louis Perrin.

important de quelque nature qu'il soit n'a été négligé par lui. Il raconte d'abord l'origine des frères cordeliers et donne l'étymologie de leur nom; il fait ensuite l'histoire de la fondation de l'immense couvent de ces religieux, réduit plus tard aux proportions de l'église que nous voyons aujourd'hui. Après avoir décrit les épisodes sanglants dont cette église fut témoin soit durant les ravages de l'hérésie, soit pendant les fureurs de la Saint-Barthélemy, il donne quelques détails sur les diverses assemblées tenues aux Cordeliers en 1789 et 1791 et il arrive aux journées de novembre et d'avril, en ce qui concerne les faits qui se sont passés dans l'église de Saint-Bonaventure, sur la place des Cordeliers et aux environs : écoutons-le :

« Le mercredi, 9 avril, à onze heures précises, un rassemblement soudain se précipite sur la place des Cordeliers...; le grand portail cède aux efforts d'un groupe qui le bat violemment avec une poutre énorme. Une dizaine d'insurgés se ruent dans l'église en criant : « A l'assassin ! on nous égorgé ! » courent à la corde du clocher, derrière l'autel de Saint-Bonaventure et sonnent le tocsin. Avertis par ce signal, des sergens de ville, dès la nuit cachés au clocher, coupent la corde et disparaissent. La troupe désappointée tourne l'église, force l'entrée du clocher et met en branle toute la sonnerie....

« Cependant les barricades se forment à tous les angles de la place; des fossés sont creusés à l'entour; peu d'hommes sont là pour les défendre. Un ramas d'ouvriers à peine connus les uns des autres succèdent à huit ou dix jeunes hommes proprement vêtus, quelques-uns la ceinture tricolore et l'épée au côté.... Dans la première ardeur cette troupe mal organisée mais fière, audacieuse, culbute le poste du pont et le refoule avec perte jusqu'à l'autre rive. Toute cette portion de la ville depuis la place du collège jusqu'à la rue Raisin, depuis Saint-Nizier jusqu'à Saint-Bonaventure est au pouvoir des insurgés. Entre eux, jusqu'au mercredi soir, point de consigne, point de concert, point d'intelligence, pas de chef....

« L'église avait été fermée la nuit; le lendemain, ouverte de force, elle devint un hôpital, la chapelle des fonts une ambulance et trois vicaires de la paroisse des frères hospitaliers. Ils ne se partagent pas entre eux seuls l'accomplissement de ces périlleux devoirs; à côté d'eux ils retrouvent à chaque instant MM. Guichard et Dubouchet, M. Roux, etc. et, depuis le vendredi matin jusqu'au samedi soir, un M. G. L. se disant Ecossais, chirurgien retiré des armées, protestant, professeur de langue anglaise avec plusieurs femmes et gardes-malades. Parmi elles surtout une jeune fille de vingt-un ans, jusqu'à là inconnue de tous, Mlle J. C. se distinguant par sa foi, son courage, ses tendres soins pour des malheureux dont l'âme lui semblait plus chère mille fois que la vie; elle en avait pansé jusque sous les barricades....

« Sur notre place un ordre plus régulier s'était établi parmi les insurgés depuis le jeudi; on donnait, on recevait des consignes, le tambour ordonnait les rappels ou commandait le silence.

« Nous avions vu pénétrer dans l'ambulance et offrir des encouragements aux blessés un jeune homme que quelques-uns nommaient leur chef : Lagrange en effet prenait assez les airs et l'autorité du commandement. Il parlait toujours au nom du peuple. Inconnu du plus grand nombre il exerçait pourtant sur tous une influence presque magique; quatre hommes lui dûrent la vie; le vendredi furent arrêtés trois soldats : un caporal infirmier au 6^e ce ligne, un sergent au 15^e et un simple soldat. Un quatrième militaire fut fait prisonnier le samedi. Quelques voix, dit-on, proféraient sur la place des cris terribles et menaçants. Lagrange va lui-même au devant des prisonniers, les rassure, veut qu'ils soient recueillis avec soin et leur donne l'église et non pas seulement, comme on l'a dit, l'ambulance pour prison. La loi reçoit des ouvriers toute sorte de bons traitements, se mêlent à eux, partagent avec eux leur pain, leur vin, leurs promenades dans les nefs, leurs conversations....

« Le même jour, vers le soir, on reconnaît à travers les groupes le nommé Cortes, et parmi ses papiers, disait-on, la liste des principaux acteurs de l'insurrection. Cette découverte excite un cri de fureur : C'est un espion ! c'est un agent de police.... La mort du malheureux est imminente.... MM. Guichard et Dubouchet se précipitent aux genoux de Lagrange, le supplient de s'opposer au meurtre d'un infortuné père de famille. Lagrange fait signe de la main; il va parler. Son discours que nous n'avons pas entendu appelle la pitié du peuple, et le conjure « de ne pas souiller sa cause en répandant le sang d'un homme désarmé; il n'en coulera que trop dans les hasards du combat. » Vingt à trente insurgés étaient rangés autour de Lagrange, exposés aux balles et à la mitraille qui pleuvaient sur la place. Deux ou trois rejettent leurs armes, murmurant sans trop de mystère le mot de trahison. Des sentiments plus conformes aux vœux du chef trouvent accès au cœur du plus grand nombre : « Grace ! grace ! point de sang ! » et le malheureux qui attendait son sort lié à la colonne est sauvé d'une mort qui eût été inévitable sans l'intervention de Lagrange; on se contente de l'enfermer dans un hôtel voisin et de le faire garder à vue, mais seulement l'arme blanche.

« Délivré le samedi par l'arrivée des troupes, il put diriger lui-même les recherches de l'autorité et mettre sur la trace des fugitifs. Ce fut lui qui indiqua le presbytère comme la retraite des principaux insurgés. Le mardi après l'occupation, il vint nous offrir de mettre à nu l'innocence de M. Peyrard en confondant les calomniateurs dont il avait découvert toute la trame. A quelques jours de là il ne savait rien, il n'avait rien vu, il n'avait rien à révéler !!! On connaît sa fin tragique; blessé à bout portant par un factionnaire dans une rencontre nocturne qu'on a diversement qualifiée, Cortes est mort à l'hôpital des suites d'une douloureuse amputation....

« C'est dans l'église que le vendredi matin on vint fabriquer de la poudre. M. Peyrard essaya vainement de réclamer. Sur la place où l'on fondait les balles, le temps était froid et humide, le canon vomissait à chaque instant des boulets; après tout on était maître. Les premiers préparatifs se faisaient sous la tribune. Sur des brisiers ardents la poudre séchait dans la petite nef près du bénitier et de la chapelle de St-Jacques. On la manipulait, on en faisait des cartouches sur une table placée à gauche, joignant d'un côté le bureau de la régie des chaises, et atteignant de l'autre la barrière des fonts baptismaux....

« Nous parvînmes à obtenir de Lagrange qu'on n'entrât point dans l'église avec des armes; à diverses reprises il fit à notre invitation arrêter le tocsin, qui pourtant ne cessa tout-à-fait que le samedi matin qu'il fut remplacé par un drapeau noir, emporté presque aussitôt par les boulets....

« Les chefs des insurgés comprirent les premiers que le moment de leur défaite n'était pas éloigné. Il était trois heures; St-Nizier était menacé par la garnison; on se porta de la place des Cordeliers pour le défendre. Brusquement attaqué, il fut enlevé en un instant; les débris de la troupe vaincue se replièrent sur les Cordeliers en affectant tous les airs du triomphe....

« Des coups de feu ne tardent pas à se faire entendre du côté des rues de la Grenette et de la Gerbe. Les deux compagnies du 6^e et du 28^e de ligne qui avaient occupé St-Nizier débouchèrent en effet par là, ou plutôt se précipitèrent au pas de course, com-

mencées par un réfugié napolitain M. Poirion, M. Peyrard à peine a-t-il eu le temps de réclamer sur la porte du presbytère que déjà les barricades sont franchies. La place envahie par une faible résistance. Les curieux, les inspecteurs, au nombre de plus de 160, ont disparu; les plus part traversant l'église et fuient par la petite porte de la sacristie sur les toits ou dans les maisons voisines. Quelques autres, moins avisés, cherchent un abri passager derrière les piliers ou près des autels. La troupe au point encore forcé cette retraite dont elle se défie; seulement par la porte entrouverte de la petite nef, au devant, quelques fusils sont braqués. Un insurgé qui venait de jeter son arme, les aperçoit, la ressaisit, charge et tire deux coups dont l'un effleure et brûle la manche d'un soldat. Ce fut le signal d'une décharge générale qui fit résonner l'église, le presbytère, sauter la poudrière et tressaillir d'horreur les malheureux blessés. Un d'eux répondit par le cri de *Vive la république !* De leurs généraux gardiens pas un n'avait fui. Ils faillirent devenir victimes de leur dévouement : les balles sifflaient et se croisaient en tout sens; deux pénétrèrent dans la chapelle des fonts, une garde-malade eut le bras fracassé. Heureusement qu'on reconnaît promptement les soldats prisonniers, l'ambulance leur doit le salut. Mais l'église est fouillée dans toute son étendue et partout où l'œil découvre un insurgé, le plomb meurtrier le frappe et l'immole. Le premier qui succombe est celui qui avait bravé la mort avec tant d'assurance.

« Une fanfare accompagnée des cris de *vive le roi !* nous annonce que tout est fini. Nous entendons enfoncer la porte de l'église la plus rapprochée de la cure. La porte du vestibule heureusement résiste; mais il n'est plus temps d'hésiter, notre refus de l'ouvrir peut être méchamment interprété. M. le curé le premier s'avance, nous l'accompagnons; un coup de feu nous accueille dans le vestibule; n'importe nous voilà dans l'église. Quel spectacle se fût offert à nos yeux si nous eussions pu l'envisager dans toute son horreur ! Des cadavres sanglants et défigurés par le feu, le fer des baïonnettes, des débris d'armes, de piques, de vêtements, les trones brisés, les autels, les tabernacles, les portes des confessionnaux abattus, des soldats rouges de fureur (quelques-uns d'ivresse, il le fallait pour nous appeler *brigands*) ou noyés de poudre, des brasiers encore ardents, une épaisse fumée dans toute l'étendue de l'église, un bruit confus, affreux de voix, de cris, de plaintes, de blasphèmes, et du sang, du sang partout. Un jeune homme blessé légèrement dut la vie à M. Peyrard. Il arriva trop tard pour dégager des mains des soldats un enfant de seize ans que huit balles atteignirent au pied de la tribune, où il s'était caché sous le cadavre d'un insurgé qu'il le reconstruit tout entier. Deux autres, de dix-huit à vingt ans, venaient d'être découverts derrière un confessionnal dans la chapelle de St-Luc. On referme aussitôt la barrière et un peloton s'avance prêt à faire feu. L'un d'eux attendait la mort, à genoux, avec une morne stupeur; l'autre dans une agitation convulsive, tantôt agenouillé, tantôt debout les bras en croix, appelait sa grâce d'une voix déchirante. A sa vue, à ses cris, nous accourons chacun de notre côté. M. Peyrard et l'auteur, nous pressons la main des chefs et les conjurons de surseoir par pitié à l'exécution des malheureux ! Tout fatigué : « Ils ont été pris les armes à la main, la justice doit avoir son cours; retirez-vous, » et dix coups de feu les atteignent presque à bout portant; le confessionnal est inondé de leur sang, leur cervelle rejaille jusque sur la muraille; et la main levée pour les absoudre, notre bouche tremblante ne sut jamais articuler la formule du pardon. »

M. Pavy, après ce récit animé qu'il nous pardonnera d'avoir tronqué, entre dans les plus grands détails sur l'arrestation, l'interrogatoire et la captivité de M. Peyrard, victime innocente comme tant d'autres des fureurs réactionnaires qui suivirent les événements d'avril, et que sa douceur et son caractère inoffensif devaient mettre à l'abri des haines de l'esprit de parti. Nous qui l'avons connu en prison, partageons de la façon la plus explicite les sentiments d'estime professés envers la personne de M. Peyrard dans le livre que nous venons d'analyser.

Ce livre, on peut le voir, présente un intérêt incontestable sous plusieurs rapports. Il doit faire partie de la bibliothèque des ecclésiastiques lyonnais, mais encore de quiconque aime à recueillir toutes les particularités intéressantes que peuvent offrir les annales de la ville où il est né.

A. R.

LIBRAIRIE.

FURNE, Libraire-Éditeur, quai des Augustins, n° 39.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE,

PAR M. A. THIERS, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Cinquième Édition.

Ornée de 26 Portraits des principaux Personnages de la Révolution et de 24 Gravures, d'après MM. Rollet et Scheffer,

Gravées par les plus habiles Artistes.

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION formera 10 volumes in-8°, imprimés par H. Fournier, sur papier superfine des Vosges, qui seront divisés en 100 livraisons, chacune de 32 pages et une belle gravure ou portrait, ou de 48 pages sans gravure.

Une livraison paraîtra tous les jeudis à compter du 15 octobre. Prix de chaque livraison : 50 centimes. — La même, figure papier de Chine : 65 cent.

On recevra les livraisons à domicile en souscrivant et payant d'avance :

Pour 20 livraisons, 10 f.

Idem figures papier de Chine, 15 f.

On vendra séparément les gravures aux personnes qui les désireront.

On souscrit aussi chez tous les libraires de Paris et des départements; à Lyon, chez M. L. L. libraire, rue Lafont, n° 6.

(1503)

Lyon, ce 17 octobre 1835.

Nous avons l'honneur de vous informer que la société qui existait sous la raison de LAFRANCOIS et BROSIER, marchand de sabots, chaussons et brilles, place St-Georges, à Lyon, a été dissoute amiablement entre nous, à compter du 1^{er} du présent mois, et prononcée par jugement du tribunal de commerce de Lyon, le 15 du courant.

Conformément à nos accords, la liquidation a été déferée à Monsieur LAPLACE; en conséquence, nous vous prions de vouloir bien vous adresser à lui seul, pour tout ce qui concernera ladite liquidation.

Nous avons l'honneur de vous saluer,
LAPLACE, BROSSIER.

Lyon, le 17 octobre 1835.

Ci-dessus est la circulaire qui vous avise de ma séparation d'avec M. BROSSIER.

Je continuerai seul, sous la raison de LAPLACE, le commerce des sabots, chaussons, brides, en gros et en détail; mes magasins et ateliers sont rue des Prêtres, n° 34 et 36, et mon domicile, place St-George, hôtel de la Croix-de-Malte, n° 5.

Les fonds que j'y verse seront plus que suffisants pour traiter cette partie en grand, et me mettront à même de faire jouir de tous les avantages les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance que je chercherai toujours à mériter.

Je viens donc, M...., vous prier de vouloir bien vous adresser à moi pour tous vos besoins; les soins que je mettrai à vous servir, vous engageront sans doute à des relations suivies.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération,
LAPLACE.

ANNONCES DIVERSES.

(1506) **À VENDRE pour cause de départ.** — Bon fonds d'épicerie, tout agencé et à neuf; le loyer est médiocre, rue de l'Hôpital, n° 19. S'y adresser.

(1507) M. Ed. DURRE, rue Pas-Etroit, n° 1, ouvrira le 16 novembre deux cours de *Langue allemande* pour les jeunes gens, et un troisième pour les dames.

(1493 2) **Changement de domicile.** — L'étude de M^e Cottin, successeur de M^e Pré, notaire à Lyon, est actuellement située place des Terreaux, n° 9 et rue Ste-Marie, n° 7.

COMMERCE.

MM. J. BELLAY ET G. DURAND, professeurs de Tenue-des-Livres, Arithmétique, Change et Administration commerciale, reçoivent MM. leurs élèves, tous les jours de *six heures du matin jusqu'à dix heures*; il est donné des leçons particulières à chacun d'eux, rue Bât-d'Argent, n° 19, à Lyon. (1459 6)

(1502) Un jeune homme, licencié en droit, désire se placer à Lyon, en qualité de premier clerc, dans une étude d'avoué ou de notaire.

S'adresser pour les renseignements à M. Leguillier, avoué, place St-Jean, n° 6.

AVIS AU COMMERCE.

Il a été exposé dans une allée, le 23 du mois dernier, une caisse remplie de pipes; le dessus de ladite caisse porte le n° 6, au milieu deux pipes en croix avec F. L., plus bas C. R.
S'adresser au bureau du journal.

IRRITATIONS.

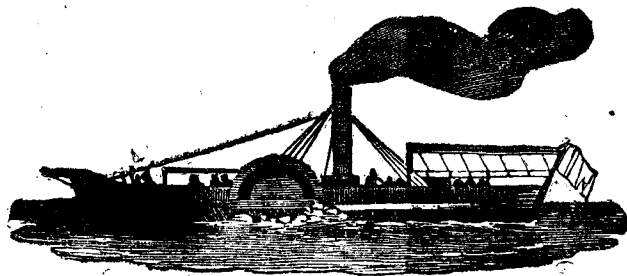
Le sirop de THRIDAGE d'un goût très AGRÉABLE, calme et tempère les IRRITATIONS. Il est très efficace dans les MALADIES NERVEUSES, les TOUX OPINIÂTRES, les PALPITATIONS du COEUR, le crachement de SANG, les CATARRHES, les PHTHISIES commençantes, etc.

Chez VERNET, pharmacien, place des Terreaux, n° 13, dépositaire des REMÈDES APPROUVÉS et AUTORISÉS, et Michel, pharmacien à Tarare. (1473 2)

NAVIRE EN CHARGE A NANTES, POUR CADIX.

Le départ du navire espagnol, *Nuestra Senora de Begona*, qui était fixé au 31 octobre est renvoyé, courant décembre prochain.

S'adresser à MM. Marillet et Genson, à Nantes, seuls consignataires dudit navire. (1501 2)



A DATER DU 3 NOVEMBRE 1835,

LES

BATEAUX A VAPEUR DU RHONE

Prendront leur Service d'Hiver.

Les départs auront lieu tous les jours, excepté les lundis et vendredis

A NEUF HEURES DU MATIN.

Les bateaux coucheront à Valence et arriveront à AVIGNON le lendemain de leur départ, entre une et deux heures.

Le prix des places est réduit pendant l'hiver :

De LYON à AVIGNON :

Premières, 20 f. Secondes, 15 f.

Les bureaux sont quai de Retz, n° 42.

(1491 3)

SAMOKLESKI.

PRIX D'UNE ACTION : VINGT FRANCS. — SIX ACTIONS : CENT FRANCS.

VENTE PAR ACTIONS

DE LA

GRANDE SEIGNEURIE

DE SAMOKLESKI,

Évaluée à un Million 375,000 florins,

et des SEPT VILLAGES dénommés :

MRUKOVA, CZEKAY, PILGRYMKA, ZAWADKA, KLOPOTNICA, HUTA ET FOLUSZ, avec une population de 3,300 âmes et 4,808 arpens de bonnes terres seigneuriales;

Comprenant 25,914 gains en argent de

fl. 250,000; 20,000; 15,000; 12,000; 10,000, etc. etc.

Le tirage se fera définitivement et irrévocablement à Vienne le 26 novembre 1835.

Pour 200 francs il sera délivré douze actions et en sus une action bleue, gagnant sans faute et privilégiée d'un tirage spécial de primes considérables.

Prospectus et envoi des listes franc de port. On est prié d'écrire directement à cet effet à

Henri Reinganum,

Banquier et receveur-général à Francfort-sur-Mein.

(1502 8)

RHUMES, TOUX, CATARRHES.

Le sirop suivant la recette du professeur Chaussier, qui guérit promptement les rhumes, toux nerveuses, catarrhes, asthmes, coqueluches, etc., etc., se trouve chez MM. Gaichard et Vernet, pharmaciens à Lyon, Maurel à St-Etienne, Vial à Roanne, Michel à Tarare.

Prix du flacon : 2 f. 50 c.

(1454 2)

AUX PYRAMIDES, RUE ST-HONORÉ, N° 295, A PARIS.

DÉPOT GÉNÉRAL DES FERMIS DE

VICHY,

PASTILLES DE VICHY : 2 fr. la boîte, 1 fr. la demi-boîte dans les Dépôts.

Ces pastilles, recommandées par les médecins, divisent les glaires, neutralisent les aigreurs de l'estomac, excitent l'appétit, facilitent la digestion. Leur efficacité est reconnue contre la gravelle et les affections calculeuses. (Une instruction est dans chaque boîte.)

AVIS ESSENTIEL. — Les pastilles marquées du mot *Vichy*, ne se délivrent qu'en boîtes avec le cachet de l'établissement et la signature des fermiers.

Dépôts chez MM. les pharmaciens suivants : Vernet, place des Terreaux, à Lyon, n° 13; Trouillet, à Vienne; Brossat, à Bourgoin; Voiturel, à Villefranche; Michel, à Tarare, Dallet, à St-Etienne; Lemercier, à Roanne. (1020 8)

Syphilis

ET

Maladies Cutanées.

SIROP DÉPURATO-LAXATIF

de séné,

Publié par ordre exprès du Gouvernement.

Préparé par PERENIN, Pharmacien-Chimiste, rue du Palais-Grillet ou Puits-Pelu, n° 23, à Lyon.

Les guérisons opérées chaque jour par ce puissant dépuratif sont un sûr garant à la confiance publique.

Un nombre considérable de personnes affectées de maladies vénériennes les plus graves et les plus opiniâtres, telles que : BUBONS, ULCÈRES rongeurs, VÉGÉTATIONS, BOUTONS, ÉCOULEMENTS anciens ou récents, RÉTRÉCISSEMENTS, FLEURS ou PERTES BLANCHES LES PLUS REBELLES, ont été ramenées par son usage à la santé la plus parfaite; il en a été de même de celles atteintes de GALES, rentrées ou répercutées, DÉMANGEAISONS DE LA PEAU, ÉRUPTIONS, AFFECTIONS DARTREUSES, SCORBUTIQUES et SCROFULEUSES, etc. etc. Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que la plupart d'entre elles avaient employé divers traitements infructueux.

Ce Sirop, préparé avec tous les soins que son importance exige, est d'un goût très agréable et d'un emploi facile; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Entièrement végétal, il remédie aux accidents mercuriels.

Il se débite par pinte, trois quarts, demi, et quart de pinte, des prix de 20, 15, 10 et 5 francs.

Dépôts dans les principales villes de France.

On fait des envois. (Affranchir.)

(1256 19)

La seule Préparation de Salsepareille qui a été examinée, approuvée et autorisée par autant de Facultés de Médecine et des Universités les plus distinguées de l'Europe et dernièrement par celles de Pavie, Turin et Gènes et par l'I. R. gouverneur de Milan.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ,

EN FORME DE PILULES, DE M. E. SMITH,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE LONDRES.

A Paris, chez M. MOUSSU, place Vendôme, n° 2.

Cet extrait, composé de bois sudorifiques réunis à l'essence de différentes plantes médicinales de l'Europe, forme le remède le plus efficace contre toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, tels que les dartres, les rougeurs de la peau, les démangeaisons, les boutons, les éruptions et les douleurs rhumatismales. Les personnes mariées ou sur le point de l'être, qui craignent d'entraîner pour des vices cachés ou des restes de mercure, peuvent avoir recours en toute confiance à ce remède, qui purifie et adoucit le sang et rétablit la santé.

Se vend par boîte de 3 fr. et 10 fr.

A Lyon, à la maison des bains, n. 31, quai St-Antoine; chez M. Vernet, pharmacien, place des Terreaux; à Roanne, chez Mercier. Saint-Etienne, chez Couturier; à Macon, chez Lacroix; à Dijon, chez Boisseau; à Besançon, chez Achintre, tous pharmaciens.

Des dépôts se trouvent dans les villes principales de France, d'Angleterre et de l'Italie. (1386 5)

(1489) ENTREPOT DE CHOCOLAT DE BAYONNE.

Les demoiselles Thouzelier, débitantes de tabac, place des Terreaux, s'empressent de prévenir le public qu'elles viennent d'obtenir le dépôt de la première fabrique de chocolat de Bayonne. Sa supériorité incontestable sur tous les autres chocolats dispense d'en faire l'éloge. Il y en a dans tous les prix, avec et sans vanille.

Spectacles du Mercredi 4 novembre.

GRAND-THÉÂTRE.

Le Voyage à Dieppe, comédie. — L'Hôtel Garni, comédie. — Pi-caros et Diégo, opéra.

GYMNASE LYONNAIS.

Catherine, vaud. — Marguerite de Quélas, drame. — Prosper et Vincent, vaud.

BOURSE DE PARIS du 2 octobre.

Il y a eu aujourd'hui beaucoup de fluctuation dans les cours, et les affaires ont été nombreuses. La liquidation s'est bien passée.

Cinq pour cent,	108f 75	108f 90	108f 75	108f 90
— fin courant,	109f 5	109f 15	108f 5	108f 15
Quatre pour cent,	99f 20			
Trois pour cent,	81f 40	81f 60	81f 40	81f 60
— fin courant,	81f 65	81f 85	81f 60	81f 85
Rentes de Naples,	99f 40	99f 40	99f 40	99f 40
— fin courant,	99f 75	99f 75	99f 65	99f 65
Rentes perpétuel.,	33 1/8			
Emprunt cortès,	34 7/8			
Act. de la banque,	2200			
Quatre canaux,	1213 75			
Caisse hypothec.,	720			
Emprunt d'Haïti,	370			



V. PENICAUD,
Rédacteur, l'un des Gérans.